

Communiqué des 26 associations et collectifs mobilisés contre les multiples projets de parcs photovoltaïques ou agrivoltaïques dans le Gers



Communiqué des 26 associations et collectifs mobilisés contre les multiples projets de parcs photovoltaïques ou agrivoltaïques dans le Gers

Communiqué des 26 associations et collectifs mobilisés contre les multiples projets de parcs photovoltaïques ou agrivoltaïques dans le Gers, appelant à un nouveau rassemblement le jeudi 16 octobre à 18h devant la Préfecture:

"La mobilisation des associations et des collectifs gersois continue

Jeudi 16 octobre 2025, rassemblement à 18h devant la Préfecture à Auch

La commission d'information sur les ENR n'a pas répondu à nos attentes

Une commission d'information sur les ENR rassemblant des représentants de l'Etat, des agriculteurs, du tourisme, des entreprises, des élus, ainsi que des associations environnementales, s'est tenue le 12 septembre à la Préfecture. Même si le Préfet laisse la porte ouverte à de futurs échanges, il n'a pas répondu à nos principales demandes : cadrage/programmation/moratoire face à l'empilement des projets de parcs photovoltaïques ou agrivoltaïques, participation des Amis de la Terre au Pôle ENR... Les représentants des Amis de la Terre du Gers ont présenté son nouvel outil - L'Observatoire photovoltaïque du Gers - qui lui permet à l'association de mener ses propres études sur la progression du photovoltaïque et les réels besoins énergétiques du département qui sont d'ores et déjà couverts avant même la réalisation des multiples projets en cours.

Chaque mois, de nouveaux projets sont déposés. Aussi, les 26 associations et collectifs locaux mobilisés ont décidé de poursuivre les rassemblements.

Rendez-vous le jeudi 16 octobre devant la Préfecture à Auch.

Les associations et les collectifs continueront la mobilisation tant qu'ils n'auront pas été entendus.

Vous trouverez ci-dessous pour rappel les raisons de cette mobilisation :

Au prétexte de développer les énergies renouvelables dans le Gers, une déferlante anarchique d'une centaine de projets de centrales photovoltaïques et agrivoltaïques, envahit des espaces agricoles, naturels, forestiers et des plans d'eau, représentant une surface totale de plus de 2 000 hectares à ce jour selon nos informations. S'y ajoute la méthanisation agro-industrielle, qui n'est pas une énergie renouvelable, et va empoisonner nos campagnes. Quatre projets ont été déjà déposés ou vont l'être, avec en prévision une trentaine de méthaniseurs dans le département.

Les élus – et en particulier les maires - sont sous la pression des producteurs d'énergie privés dont le but est de faire des bénéfices et qui recherchent du foncier. Les agriculteurs sont démarchés et se laissent parfois séduire par les revenus annoncés, sans connaître les conséquences de ces installations.

Les habitant.e.s ne sont ni informé.e.s, ni consulté.e.s et découvrent souvent tardivement ces projets mettant en cause leur cadre de vie et l'environnement. Localement, ils s'organisent et ils se regroupent maintenant à l'échelle du département pour se faire entendre.

Cette soudaine transformation de notre département n'est manifestement pas maîtrisée et va aboutir à la dégradation de la qualité de l'eau, des sols, de la biodiversité et des autres activités économiques comme l'agriculture ou le tourisme. Une planification concertée à l'échelle départementale s'impose pour déterminer les besoins réels et les zones propices à la production d'énergies renouvelables.

Afin de préserver notre autonomie alimentaire, les terres ont vocation à demeurer nourricières. Le photovoltaïque doit en priorité être installé sur les zones anthropisées, déjà modifiées par les sociétés humaines, comme les friches, les toits, les ombrières, les parkings...

Afin de lutter contre le changement climatique, et d'assurer l'indépendance énergétique de la France, nous sommes favorables à une transition énergétique fondée

sur trois piliers :
<https://www.lejournaldugers.fr/article/87274-communique-des-26-associations-et-collectifs-mobilises-contre-les-multiples-projets-de-parcs-photovoltaïques-ou-agrioltaïques-dans-le-gers>

- une sobriété énergétique et globale (maîtrise de la consommation)
- l'efficacité énergétique (diminution du gaspillage)
- le développement des énergies renouvelables citoyennes et locales en identifiant les zones propices et en planifiant leur développement."